

**REPUBLIQUE DU BENIN**

DECRET N° 2002 -0150 DU 08 AVRIL 2002

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

**Portant Nomination et Promotion  
à titre Exceptionnel, Civil et  
Etranger dans l'Ordre National  
du Bénin de Monsieur Simon  
DUKHAN**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,  
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 2001-170 du 07 Mai 2001 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU La lettre n° 1794/MSP/DC/SGM/SA du 20 Mars 2002 portant à la connaissance du Grand Chancelier la décoration de Monsieur Simon DUKHAN ;
- VU l'extrait du relevé des Décisions Administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Vendredi 22 Août 2001 ;
- Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

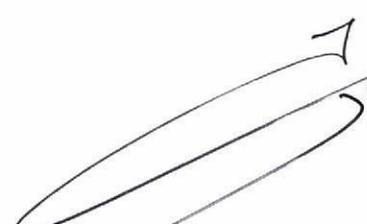
**DECRETE** :

**Article 1er** : Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger au grade d'officier de l'Ordre National du Bénin pour prendre rang du Vendredi 29 Mars 2002, Monsieur Simon DUKHAN, Assistant Technique de la Commission Européenne auprès du Ministre de la Santé Publique en fin de mission.

**Article 2** : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 08 avril 2002

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



**Mathieu KEREKOU**

Le Grand Chancelier de l'Ordre  
National du Bénin par intérim,



**Grégoire-Gilbert GBENOU**

**Ampliations** : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES  
18 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-  
CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONIP 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 -  
INTERESSE 1.